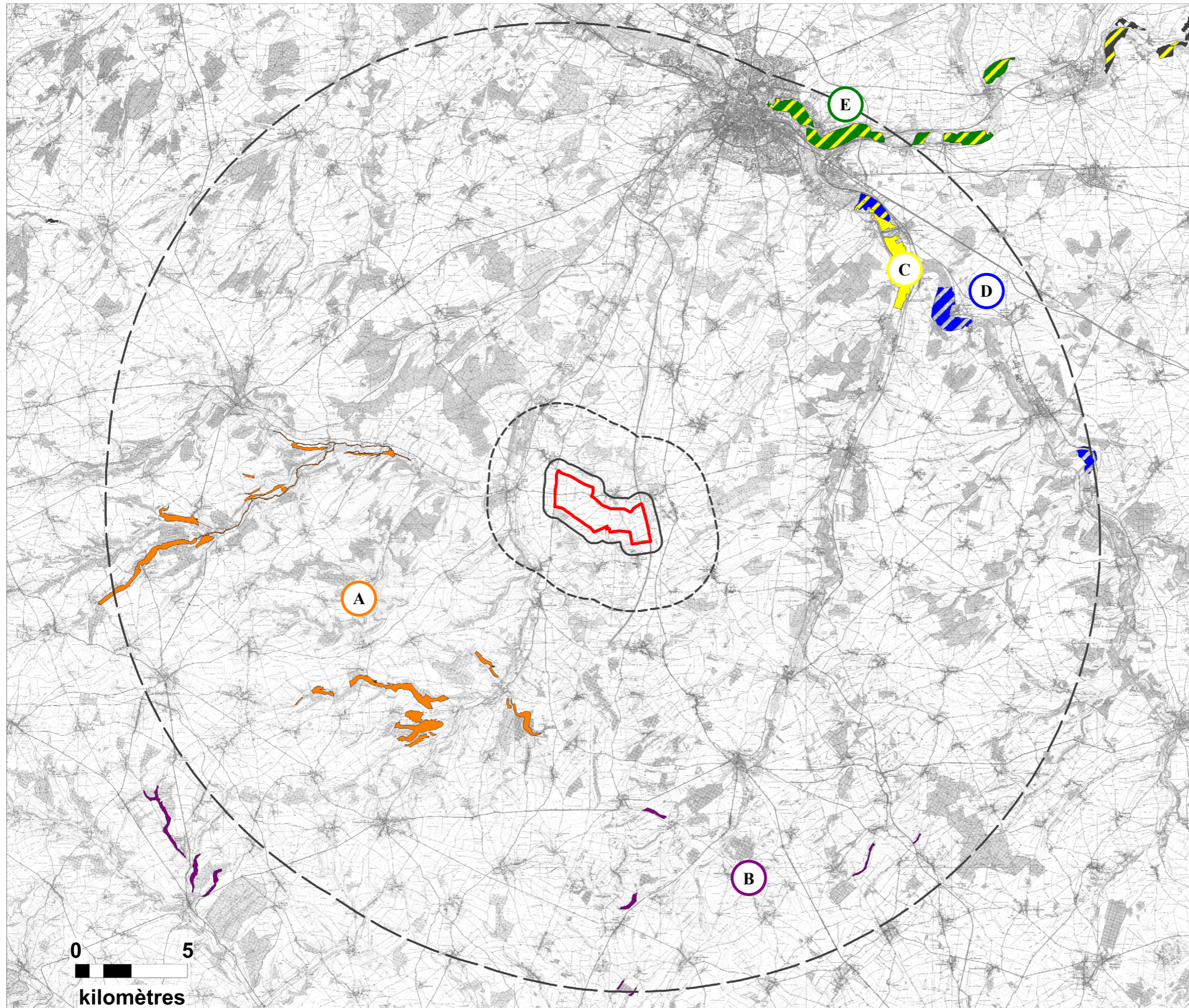


Figure 4 : Localisation des zones Natura 2000



Bureau d'études en environnement
& Laboratoire d'hydrobiologie

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Périmètre rapproché (500 m)
- Périmètre intermédiaire (3 km)
- Périmètre éloigné (20 km)
- Zones Spéciales de Conservation (ZSC) :
- FR2200362
- FR2200369
- FR2200359
- FR2200356
- Autres ZSC
- Zones de Protection Spéciales (ZPS) :
- FR2212007



Echelle : 1/180 000

1.2.1.3 Les Parcs Naturels Régionaux (PNR)

Un Parc Naturel Régional (PNR) est un établissement public de coopération sous la forme d'un syndicat mixte qui regroupe les collectivités territoriales (régions et communes au minimum) d'une zone rurale remarquable dans le but de protéger et de mettre en valeur grâce à un projet de développement économique durable les points suivants :

- ses richesses naturelles (espèces emblématiques, milieux...),
- ses richesses paysagères (grands sites, géologie ...),
- ses richesses humaines (savoir-faire technique ...),
- ses richesses bâties (religieux, militaire ...),
- ses richesses culturelles (traditions populaires, fêtes, parlers locaux ...).

Aucun PNR n'est présent dans un rayon de 15 km autour de la ZIP.

1.2.1.4 Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

La directive européenne n°79-409 du 6 avril 1979 relative à la conservation des oiseaux sauvages s'applique à tous les États membres de l'union européenne. Elle préconise de prendre « *toutes les mesures nécessaires pour préserver, maintenir ou rétablir une diversité et une superficie suffisante d'habitats pour toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen* ».

Les États membres doivent maintenir leurs populations au niveau qui réponde notamment aux exigences écologiques, scientifiques et culturelles compte tenu des exigences économiques et récréatives ». Ils doivent en outre prendre « toutes les mesures nécessaires pour préserver, maintenir ou rétablir une diversité et une superficie suffisantes d'habitats ».

Les mêmes mesures doivent également être prises pour les espèces migratrices dont la venue est régulière. Dans ce contexte européen, la France a décidé d'établir un inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). Il s'agit de sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire ou européenne.

La zone d'étude n'est intégrée dans aucune ZICO, cependant il est nécessaire de noter la présence d'une ZICO à proximité (cf. figure 4) :

- **ZICO PE 02 « Étangs et marais du bassin de la Somme » à environ 14,2 km de la ZIP** (superficie 6 900 ha).

Le site est utilisé comme halte migratoire, site d'hivernage et site de nidification pour de nombreuses espèces avifaunistiques.

Tableau 3 : Liste des espèces observées au niveau de la ZICO PE 02

Espèces	Nicheur	Migrateur	Hivernant
Aigrette garzette	X	X	
Balbuzard pêcheur		X	
Bihoreau gris	X	X	
Blongios nain	X		
Bondrée apivore	X		
Busard cendré		X	
Busard des roseaux	X		
Busard Saint-Martin	X		X
Butor étoilé	X		X
Cigogne blanche		X	
Cigogne noire		X	
Faucon émerillon		X	
Gorgebleue à miroir	X		
Grande Aigrette		X	
Guifette moustac		X	
Guifette noire		X	
Harle piette		X	
Héron pourpré		X	
Marouette ponctuée	X		
Martin pêcheur d'Europe	X		
Milan noir		X	
Sterne naine		X	
Sterne pierregarin	X	X	

Une seule ZICO est présente dans un rayon de 15 km autour de la ZIP. Néanmoins, son relatif éloignement (près de 15 km) tend à minimiser le potentiel du site et de ses abords pour l'avifaune.

1.2.1.5 Les biocorridors et biocorridors « grande faune »

1.2.1.5.1 Les biocorridors

Une localisation et un inventaire de sites permettant le fonctionnement des populations d'espèces d'enjeu patrimonial, les connexions entre les sites et la matrice qui les environne en Picardie sont disponibles sur le site de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Picardie (via l'outil cartographique Carmen).

Aucun biocorridor ne traverse la zone d'implantation potentielle ou le périmètre rapproché. A noter que plusieurs de ces éléments sont localisés en périphérie du périmètre intermédiaire et au sein du périmètre éloigné (cf. figure 5). Il s'agit pour la plupart de corridors intra ou inter forestiers.

1.2.1.5.2 Les biocorridors « grande faune »

Une localisation et un inventaire des zones sensibles dites « voies préférencielles de déplacement de la grande faune sauvage » en Picardie sont disponibles sur le site de la DREAL Picardie (via l'outil cartographique Carmen).

Ces zones sensibles, à préserver sous peine de rupture du couloir de migration, sont au nombre de 6 au sein du périmètre éloigné (cf. figure 5). Aucun axe de déplacement vers les principales zones refuges (la plus proche correspondant au Bois Duriez) ne traverse le site.

1.2.1.6 Les Réserves Naturelles (RN)

La loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002 a modifié le Code de l'environnement en instituant trois nouveaux types de réserves naturelles en France :

- les Réserves Naturelles Nationales (RNN) (ex-réserves naturelles),
- les Réserves Naturelles Régionales (RNR) (ex-Réserves naturelles volontaires),
- les réserves naturelles de Corse.

La compétence de classement des Réserves naturelles régionales est désormais confiée au Conseil régional. Dans le même temps, la responsabilité des anciennes Réserves naturelles volontaires lui est également confiée.

La publication du décret d'application de cette loi le 18 mai 2005 rend le classement de nouveaux sites naturels en RNR possible. Depuis cette date, les Conseils régionaux ont la possibilité de définir leur propre politique de classement de sites naturels en Réserve naturelle régionale.

A partir de 2009, ces réserves sont appelées à jouer un rôle croissant dans la stratégie nationale de création d'aires protégées métropolitaines terrestres (engagement n° 74 du Grenelle de l'environnement). Dans ce cadre, et dans celui de l'inventaire national du patrimoine naturel, le muséum national d'histoire naturelle de Paris a été missionné par le ministère en charge de l'environnement pour faire un premier diagnostic patrimonial de l'ensemble du réseau de ces réserves (Habitats et espèces choisis dans une liste élaborée par le Muséum).

Aucune RN n'est présente dans un rayon de 15 km autour de la ZIP.

1.2.1.7 Les Arrêtés de Protection de Biotope (APB)

L'arrêté de protection de biotope a pour objectif la préservation des milieux naturels nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie des espèces animales ou végétales protégées par la loi.

Un biotope est une aire géographique bien délimitée, caractérisée par des conditions particulières (géologiques, hydrologiques, climatiques, sonores, etc). Il peut arriver que le biotope soit constitué par un milieu artificiel (combles des églises, carrières), s'il est indispensable à la survie d'une espèce protégée. Cette réglementation vise donc le milieu de vie d'une espèce et non directement les espèces elles-mêmes.

Un seul APB est situé dans un rayon de 15 km autour de la ZIP (cf. figure 5) :

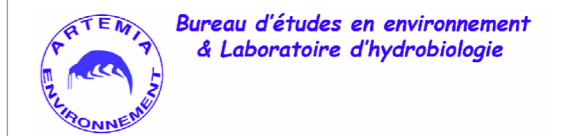
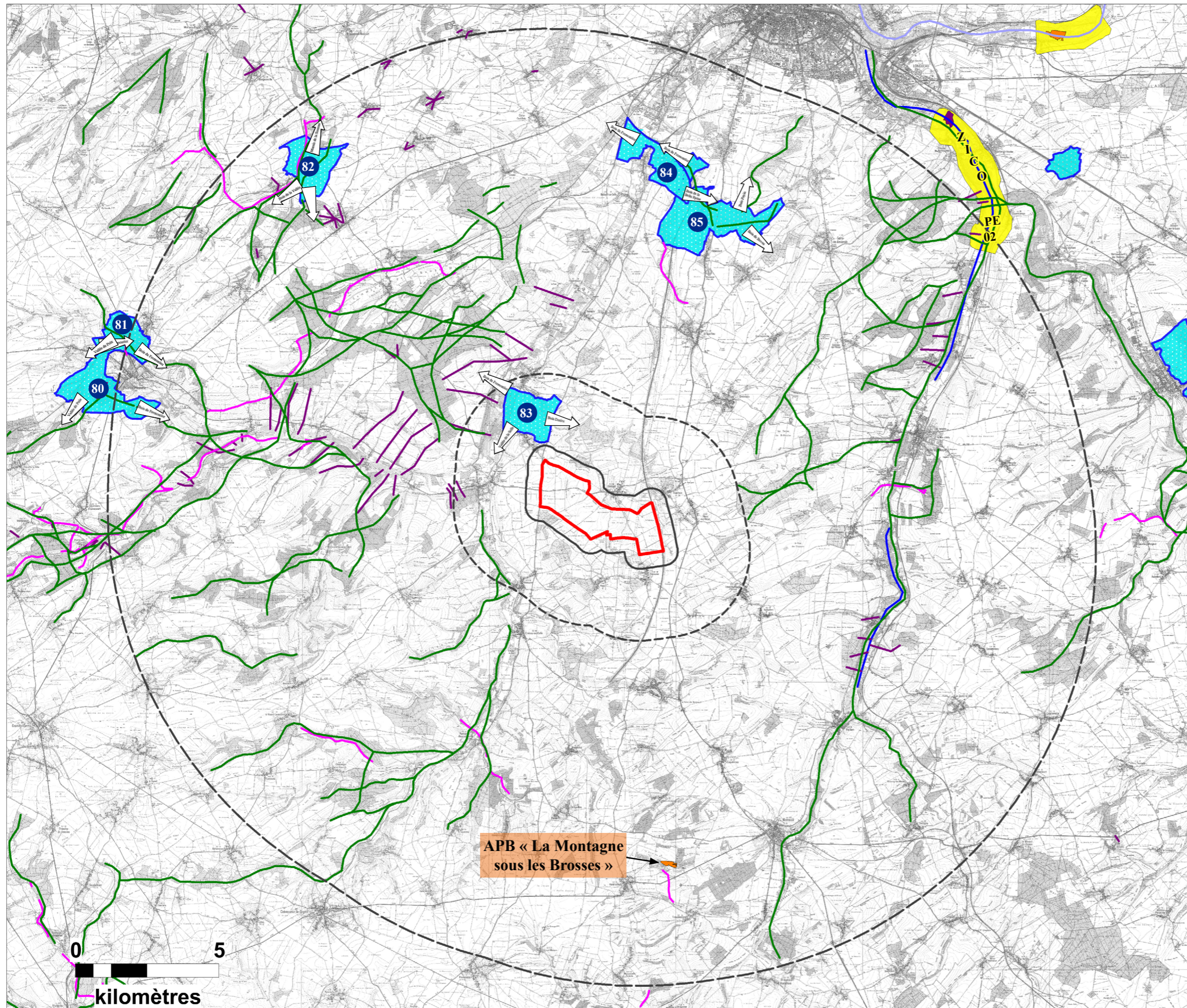
- APB « La Montagne sous les Brosses » (à 10,7 km de la ZIP)

Ce site d'une superficie d'environ 7,8 ha constitue un biotope remarquable pour la préservation des colonies de chauve-souris ainsi que d'un point de vue à la fois écologique, floristique et faunistique dû notamment à la présence :

- d'espèces menacées en Picardie : la Mélitte à feuilles de mélisse (*Melittis melissophyllum*) et la Germandrée botryde (*Teucrium botrys*) ;
- d'habitats naturels inscrits à l'annexe I de la Directive « Habitats » 92/43/CEE : « végétation des hêtraies calcicoles » et « pelouses calcicoles » ;
- d'un habitat considéré comme rare et vulnérable en Picardie : « végétation des éboulis » ;
- du Vespertilion à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*), du Grand Murin (*Myotis myotis*) et du Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), tous trois rares en Picardie et inscrits aux annexes II et IV de la Directive « Habitats » ;
- du Vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri*) et du groupe « Oreillards roux/gris » (*Plecotus sp.*), tous rares en Picardie et inscrits à l'annexe IV de la Directive « Habitats ».

Le maintien en l'état de ce site localisé au lieu-dit « La Montagne sous les Brosses » (commune d'Hardivilliers) est nécessaire à la survie des espèces protégées citées ci-dessus.

Figure 5 : Localisation des zones remarquables



-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 -  Périmètre rapproché (500 m)
 -  Périmètre intermédiaire (3 km)
 -  Périmètre éloigné (15 km)
 -  Arrêtés de Protection de Biotope (APB)
 -  Réserves Naturelles Nationales (RNN)
- Biocorridors :
-  Corridors intra ou inter forestiers
 -  Corridor intra ou inter pelouses sur craie
 -  Corridors à batraciens
 -  Corridor intra ou inter tourbières alcalines
 -  Corridors intra ou inter marais tourbeux
-  Biocorridors "grande faune"
 -  Principales destinations (zones refuges)
 -  Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

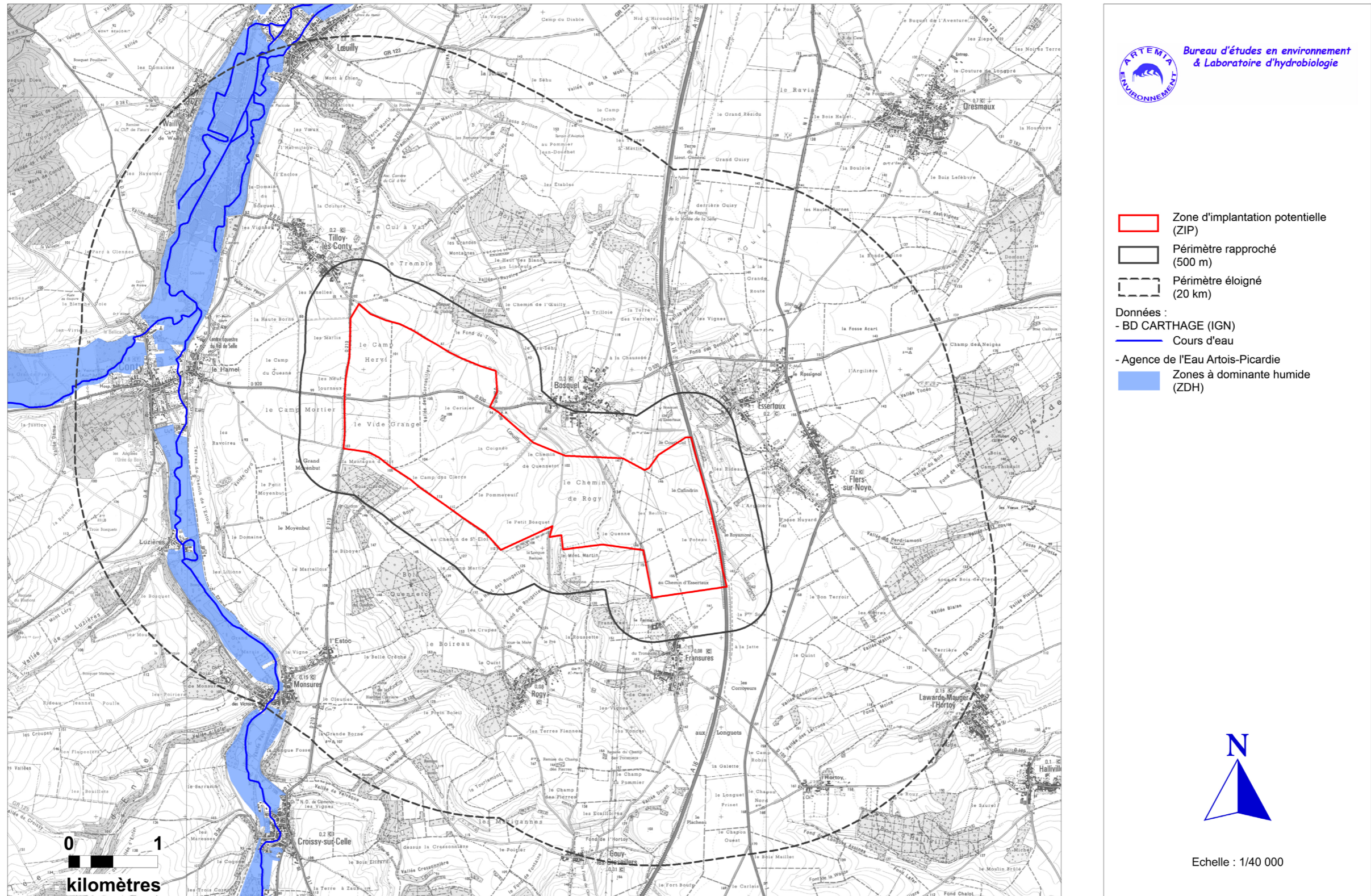


Echelle : 1/140 000

1.2.1.8 Les Zones à Dominante Humide (ZDH) et les cours d'eau

La ZIP est localisée au sein du bassin hydrographique Artois-Picardie, bassin qui couvre les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et une partie des départements de l'Aisne et de l'Oise. Il n'existe aucune carte recensant exhaustivement les zones humides du bassin Artois-Picardie. Cependant pour pallier à ce déficit, une étude a été réalisée à l'échelle du bassin aboutissant à la carte des zones à dominante humide (ZDH), reprise dans le SDAGE Artois Picardie. La figure ci-dessous présente les ZDH situées dans un rayon de 3 km autour de la ZIP. Aucune de ces zones n'a été identifiée au niveau de la ZIP, la plus proche étant située à environ 1,5 km à l'Ouest de la ZIP (Vallée de le Selle).

Figure 6 : Localisation des Zones à Dominante Humide (ZDH) et des cours d'eau



1.2.1.9 Les Orientations Régionales de Gestion et de conservation de la Faune sauvage et de ses Habitats (ORGFH)

Aucune prise en compte de l'éolien n'est mentionnée dans ce document qui date de 2005. Concernant les orientations relatives à la gestion de la petite faune de plaine, des migrateurs terrestres et des habitats associés (milieux concernés par le projet éolien), il est fait référence des éléments suivants :

▣ Objectifs :

- Développer la connaissance des effectifs de la petite faune de plaine.
- Développer les connaissances sur les causes de variations des effectifs.
- Disposer de données comparables au plan régional.

▣ Pistes d'actions :

- Mettre en oeuvre des suivis de terrain pour l'ensemble de la petite faune de plaine.
- Mettre en place un suivi des mortalités extra-cynégétiques.
- Réaliser un suivi (global et dans le temps) des prélèvements pour les espèces chassables.
- Concerter la mise en oeuvre du suivi de la petite faune de plaine et en centraliser les résultats.
- Suivre la vitesse de réalisation des prélèvements.
- Estimer les capacités d'accueil du milieu par rapport à la faune sauvage.

Concernant la conservation des carrières souterraines, des muches, des grottes et arbres creux pour la protection des espèces cavernicoles :

▣ Objectifs :

- Favoriser la biodiversité, la reproduction et la conservation des espèces cavernicoles.
- Améliorer la qualité de l'habitat.

▣ Pistes d'actions :

- Fermer les anciennes carrières souterraines aux publics (pose de grilles et panneaux d'information pour le public).
- Mettre en place une gestion des sites majeurs.
- Tenir compte de la présence de colonies remarquables pour tout aménagement et fréquentation sportive et touristique.
- Conserver des arbres creux au sein des massifs boisés.
- Prendre en compte la conservation de la faune sauvage et de ses habitats dans les schémas départementaux de carrières.
- Vulgariser et sensibiliser sur les techniques favorables à la faune sauvage :
- Éviter le foudroyage ou la fermeture étanche d'anciennes carrières souterraines et tunnels favorables aux chiroptères.
- Passer des conventions avec les associations de spéléologies et d'archéologie (information, sensibilisation et recueil de données).
- Sensibiliser les acteurs de l'intérêt de conserver les espèces cavernicoles.

1.2.1.10 La Trame verte et bleue (TVB)

La Trame verte et bleue (TVB) est une mesure phare du Grenelle de l'Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. C'est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services. Les continuités écologiques correspondent à l'ensemble des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales. La TVB est ainsi constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient.

La conception de la TVB repose sur 3 niveaux emboîtés :

- Des orientations nationales adoptées par décret en Conseil d'État en application des lois Grenelle,
- Des Schémas Régionaux de Cohérence Écologique (SRCE) qui respectent les orientations nationales, et qui sont co-élaborés par l'État et la Région dans le cadre d'une démarche participative,
- La prise en compte des SRCE par les documents de planification et projets de l'État et des collectivités territoriales et de leurs groupements, particulièrement en matière d'aménagement de l'espace et d'urbanisme (SCOT, PLU...).

Le SRCE est un maillon essentiel de la déclinaison de la TVB nationale. Outre la présentation des enjeux régionaux en matière de continuités écologiques, le SRCE cartographie la trame verte et bleue et ses diverses composantes à l'échelle de la région. Il contient les mesures contractuelles mobilisables pour la préservation ou la restauration des continuités écologiques. Le SRCE Picardie est élaboré de manière concertée avec les acteurs du territoire. **Le SRCE Picardie est élaboré de manière concertée avec les acteurs du territoire. Le projet de SRCE de Picardie a été mis à la consultation (enquête publique du 15 juin 2015 au 15 juillet 2015). L'ancienne région Picardie et la nouvelle région Hauts-de-France ont refusé de valider le SRCE de Picardie.**

La carte suivante présente les composantes de la TVB dans le secteur du projet (planches 11-12-17 et 18). La légende intégrale (qui donne des précisions complémentaires à la légende située sous chaque planche) est présentée ci-après. Cette carte, soumise à consultation dans le cadre du SRCE, est utilisée dans la présente étude comme un outil de compréhension des enjeux du secteur du projet.

Aucune composante de la Trame verte et bleue de Picardie n'est située au sein de la zone d'implantation potentielle ou du périmètre rapproché (rayon de 500 m). Toutefois, au sein du périmètre intermédiaire (rayon de 3 km), on constate la présence de :

- plusieurs réservoirs de biodiversité (la plupart correspondent à des ZNIEFF de type I dont un réseau de cavités souterraines) et réservoirs de biodiversité chiroptérologique (site d'hibernation) ;
- corridors valléens multitrames à l'Ouest du site, correspondant à la Vallée de la Selle et à l'ensemble formé par les rivières de Poix, et d'évoissons ;
- corridors de la sous-trame arborée.

Aucune contrainte particulière liée à la problématique TVB n'a été mise en évidence au niveau de la zone d'implantation potentielle.

Néanmoins, dans un rayon d'environ 3 km, il est à noter la présence des vallées de la Selle et de Poix/Évoissons (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques). Enfin, la présence d'un réservoir de biodiversité chiroptérologique tend à mettre en évidence des enjeux élevés pour la chiroptérofaune à proximité du site.

Figure 7 : Légende des composantes de la TVB du SRCE de Picardie

CARTE DES COMPOSANTES DE LA TVB DU SRCE DE PICARDIE - LÉGENDE

Version soumise à consultation

CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Réservoirs de biodiversité

- - - - Réservoir de biodiversité des cours d'eau
- * Réservoirs de biodiversité chiroptérologique : site d'hibernation
- Réservoirs de biodiversité chiroptérologique : site de parturition
- Réservoirs de biodiversité chiroptérologique : site de parturition et hibernation
- ▨ Réservoir de biodiversité

Corridors de la sous-trame littorale

- Cordon de galet
- Dune grise
- Estran / dune vive
- Falaise
- Schorre
- Corridor littoral du SRCE Nord-Pas-de-Calais

Corridors de la sous-trame des milieux ouverts calcicoles

- Corridor des milieux ouverts calcicoles
- Corridor des milieux calcicoles des SRCE voisins

Corridors de la sous-trame herbacée humide

- Corridor herbacé alluvial des cours d'eau
- Autre corridor herbacé humide
- Corridor alluvial des SRCE voisins

Corridors de la sous-trame herbacée

- Corridor prairial et bocager
- Corridor prairial des SRCE voisins

Corridors de la sous-trame arborée

- Corridor arboré
- Corridor arboré des SRCE voisins

Corridors valléens multitrames (cf NB 3)

- Corridor valléen multitrame
- Corridor valléen multitrame en contexte urbain

— Cours d'eau permanent dont grand cours d'eau navigable et canal

ANNOTATIONS

626 Réservoirs de biodiversité

Typologie des corridors

ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS

Éléments fragmentants des corridors littoraux

- ▲ Coupure urbaine
- Coupure boisée

Éléments fragmentants des corridors des milieux ouverts calcicoles

- ▲ Coupure urbaine
- Coupure boisée
- Coupure agricole

Éléments fragmentants des corridors herbacés humides

- ▲ Coupure urbaine
- Zone de plus grande densité en milieux herbacés des corridors herbacés humides recoupée par des infrastructures routières ou ferroviaires importantes
- Zone de plus grande densité en milieux herbacés des corridors herbacés humides recoupée par des canaux

Éléments fragmentants des corridors arborés

- ▲ Infrastructure fractionnante
- Coupure arborée des réservoirs de biodiversité par les infrastructures de transport importantes et majeures
- Passage contraint au niveau d'un ouvrage sur une infrastructure linéaire
- Passage difficile dû au mitage par l'urbanisation
- Passage prolongé en cultures

Éléments fragmentants des corridors arborés et des milieux ouverts

- Route présentant des risques de collisions avec la faune

Éléments fragmentants de la sous-trame des milieux aquatiques

- ▲ Obstacle à l'écoulement (ROE V5 - 04/2013)

Typologie des éléments fragmentants

- ▲ Obstacle
- Point de fragilité

INDICATION DE L'OCCUPATION DU SOL

□ Réservoir de biodiversité

Occupation du sol dans les réservoirs de biodiversité

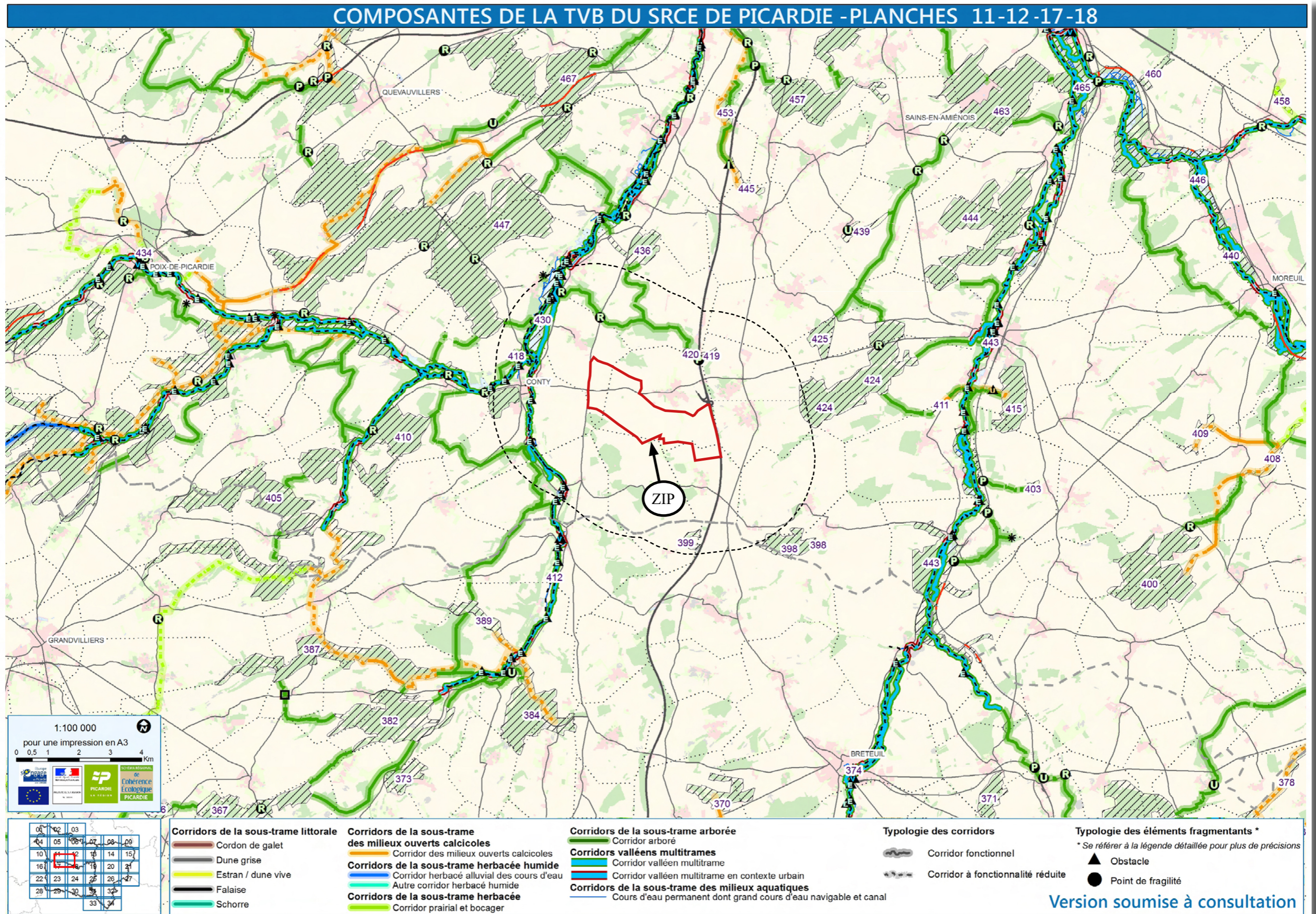
- Arborée
- Herbacée dont complexes prairiaux
- Terre labourable cultivée
- Urbaine
- Autre

NB 1 : Certains réservoirs de biodiversité peuvent présenter une hétérogénéité à l'échelle du 1/100.000ème (comportant du bâti et des terres agricoles). La transcription de la cartographie à une échelle locale devra faire l'objet d'une définition plus précise des périmètres, en particulier dans les documents d'urbanisme. Dans ces documents, le SRCE ne modifie pas les zonages. Il ne réglemente pas les modes de gestion de l'espace. Notamment les zones classées A n'ont pas vocation à être modifiées par le SRCE.

NB 2 : Le SRCE ne remet pas en cause les dispositions des schémas des carrières, dont les zonages définis et cartographiés, en particulier les zones d'exception dérogeant au principe d'évitement.

NB 3 : Ces corridors ont été élaborés dans le cadre de ce SRCE, en région Picardie et dans la bande tampon interrégionale de 10 km.

Figure 8 : Les composantes de la Trame verte et bleue du secteur d'étude (planches 11-12-17 et 18)



1.2.2 Morphologie et milieux naturels de la zone d'étude

1.2.2.1 Géologie du secteur d'étude

La zone d'implantation potentielle repose principalement sur des limons indifférenciés (LP) et des colluvions de versants (C) :

- Source BRGM - Feuille Moreuil :

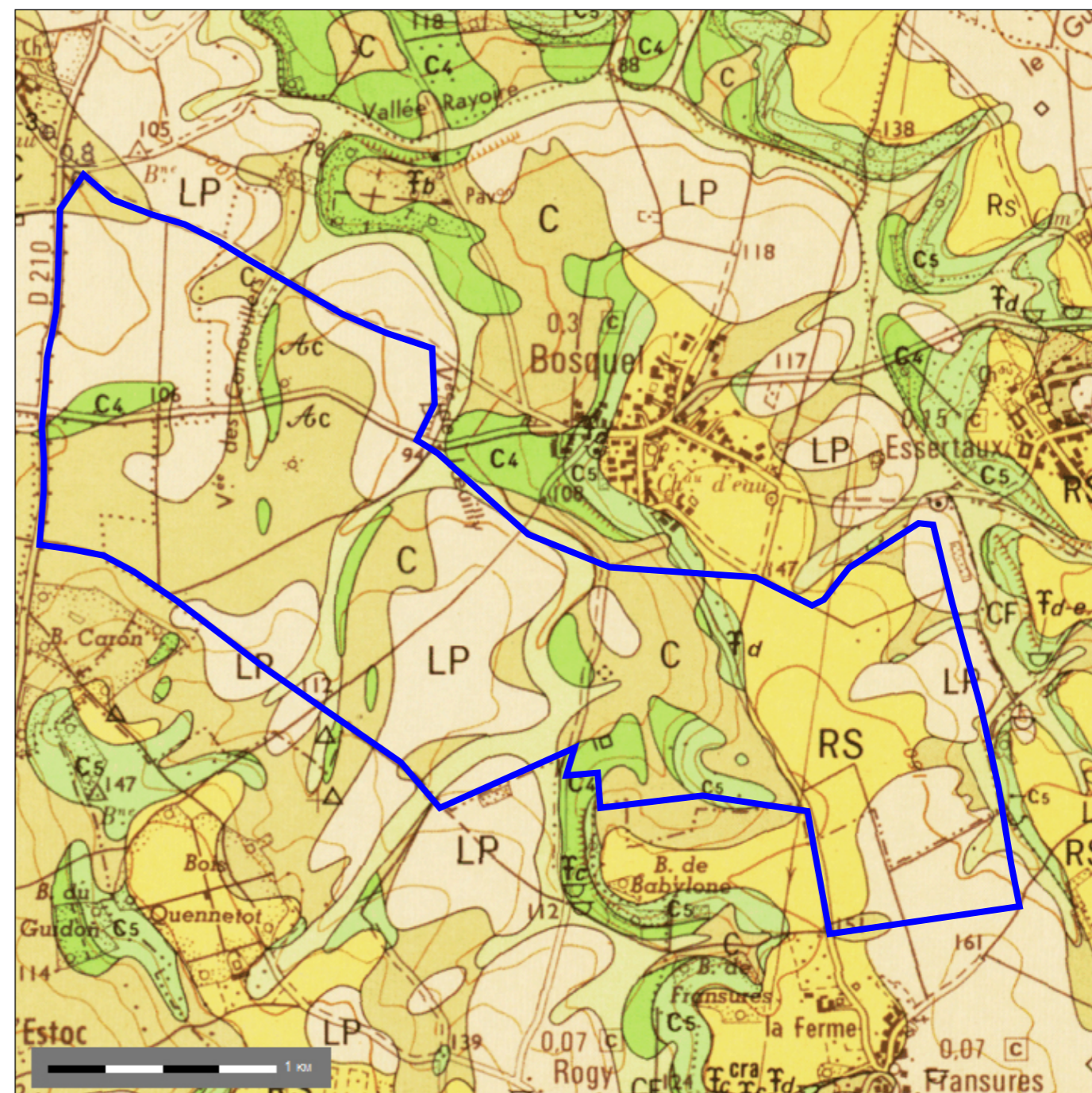
Limons indifférenciés (LP) :

Ils sont généralement peu altérés, souvent accompagnés de preste crayeuse sur les versants. Les limons, mis en place principalement par le vent au cours des périodes froides du Quaternaire, couvrent une grande surface dans la région étudiée, particulièrement sur les plateaux, mais aussi sur les versants protégés des vents dominants d'Ouest et de Sud-Ouest. Cependant, des limons ont pu être parfois plaqués par le vent au pied de reliefs brusques exposés au Sud ou à l'Ouest, mais ils n'y forment alors que des gisements limités : limons en aval de Conty, en rive droite de la Selle. Les limons affleurants sont généralement récents et mis en place au cours de la dernière période froide, le Weichsélien (Wüm de la terminologie alpine). Les limons affleurants sont généralement récents et mis en place au cours de la dernière période froide, le Weichsélien (Wüm de la terminologie alpine). L'altération modérée à l'Holocène donne un à deux mètres de limons bruns au sommet, en respectant des limons plus frais en-dessous. Les limons anciens peuvent être observés dans les carrières et quelques tranchées de routes ; ceux qui ont été altérés sont argileux et se chargent parfois en fragments de silex ; ces limons sont alors colorés : brun-rouge ou brun-jaune, etc. L'épaisseur des limons, très variable sur les versants, atteint jusqu'à 5 à 8 mètres sur la majeure partie des plateaux de la feuille étudiée et probablement jusqu'à 10 m ou plus, sur les plateaux au Nord-Est de la vallée de l'Avre.

Colluvions de versants (C) (Indication ponctuelle Ac : altération sur craie (argile)) :

Des matériaux divers provenant des terrains secondaires, tertiaires et quaternaires: fragments de craie et de silex, sables, galets avellanaires et fragments de grès, galets fluviatiles, silex de RS, limons, etc, ont été entraînés par le ruissellement et la solifluxion au cours du Quaternaire et se sont déposés sur les versants des vallées. Cette mise en place, toujours active à l'époque actuelle, est parfois facilitée par l'Homme : érosion des terrains de culture due à la destruction des ((rideaux)), aux labours orientés à tort dans le sens de la pente, ou encore à l'absence de couvert végétal pendant les mois pluvieux, etc. Des colluvions essentiellement limoneuses sont surtout déposées sur les versants exposés au Nord et à l'Est tandis que les colluvions principalement crayeuses et caillouteuses sont déposées sur les versants orientés à l'ouest et au Sud.

Figure 9 : Extrait de carte géologique du secteur (source : BRGM, Infoterre)



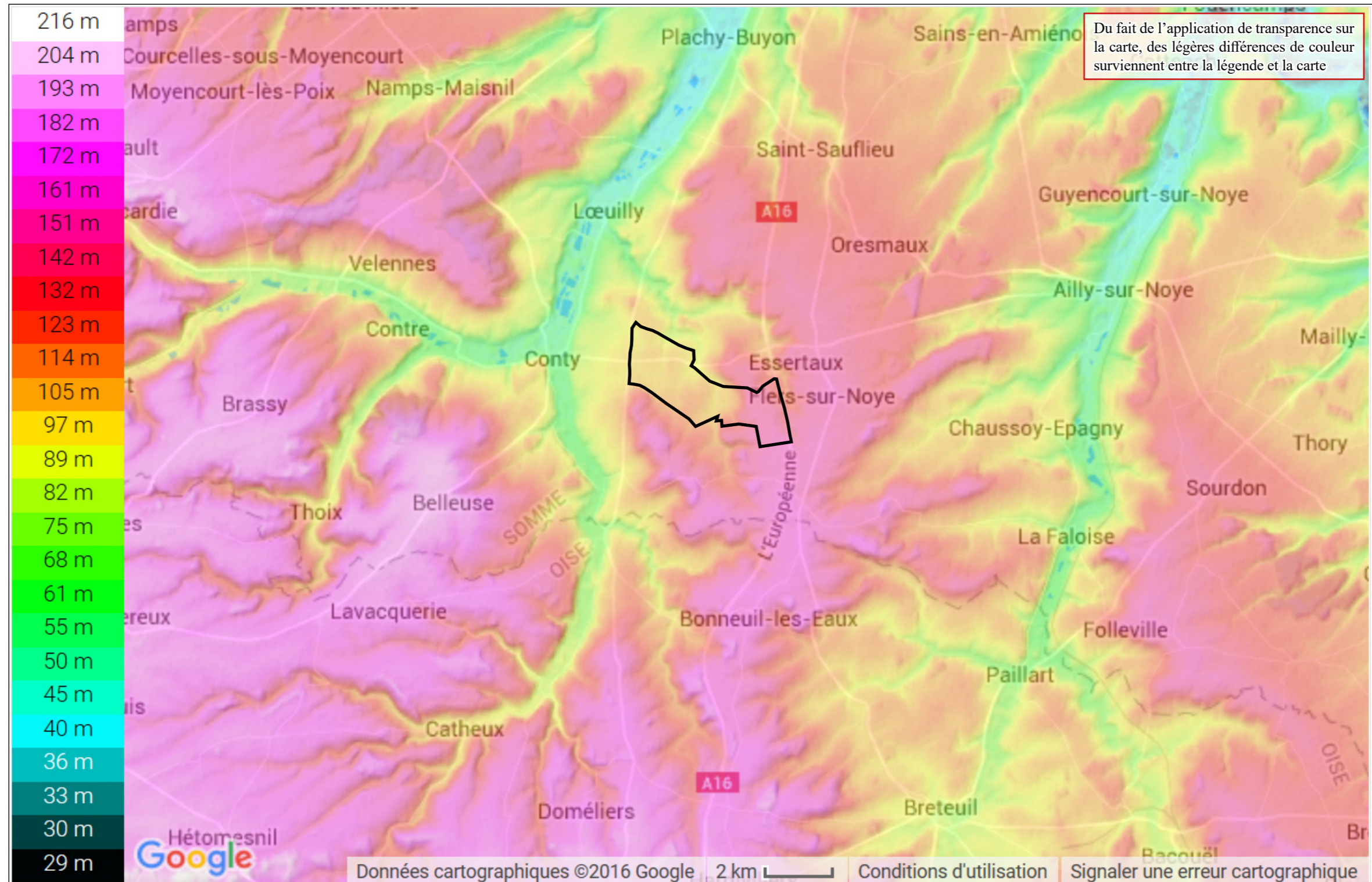
	Remblais		Limos indifférenciés, généralement peu altérés, souvent accompagnés de preste crayeuse sur les versants
	Colluvions de vallons secs : colluvions de tête de vallon sec, passant à FC en aval		Formation résiduelle à silex, souvent solifluée sur les pentes ; silex inclus dans une matrice argileuse ou argilo-sableuse
	Colluvions de vallons secs : colluvions de vallon à fond plat		Thanétien. Sables
	Colluvions de versants		Campanien inférieur. Biozones caractérisées par l'étude des Foraminifères (h, g). Craie blanche à silex
	Alluvions anciennes de fond de vallée (Fy) récentes (Fz). Silex et graviers, limons et tourbe		Santonien. Biozones caractérisées par l'étude des Foraminifères (f, e, d). Craie blanche à silex
	Alluvions anciennes de niveaux intermédiaires ou élevés, cailloutis de silex accompagnés parfois de nombreux galets avellanaires et de petits blocs de grès ; sables. Ft, épaisseur : 60 à 75 m		Coniacien. Biozones caractérisées par l'étude des Foraminifères (c, b, a). Craie à silex, souvent ferme à indurée, particulièrement à la partie inférieure
	Alluvions solifluées de niveaux non différenciés		Réseau hydrologique

1.2.2.2 Topographie du secteur d'étude

La figure ci-dessous met en évidence la topographie du secteur d'étude. Il apparaît que le secteur d'étude se situe à la frontière de plusieurs vallées. Les plus importantes correspondent aux vallées humides de la Selle, de la Poix et des Évoissons. À une échelle plus fine, plusieurs vallées sèches, de moindre importance, bordent ou traversent le site (vallée Rayoire, des Cornouillers, de Lœuilly).

Des interactions le long de ces vallées sèches et humides ou entre celles-ci sont donc à supposer (pour l'avifaune et les chiroptères en particulier).

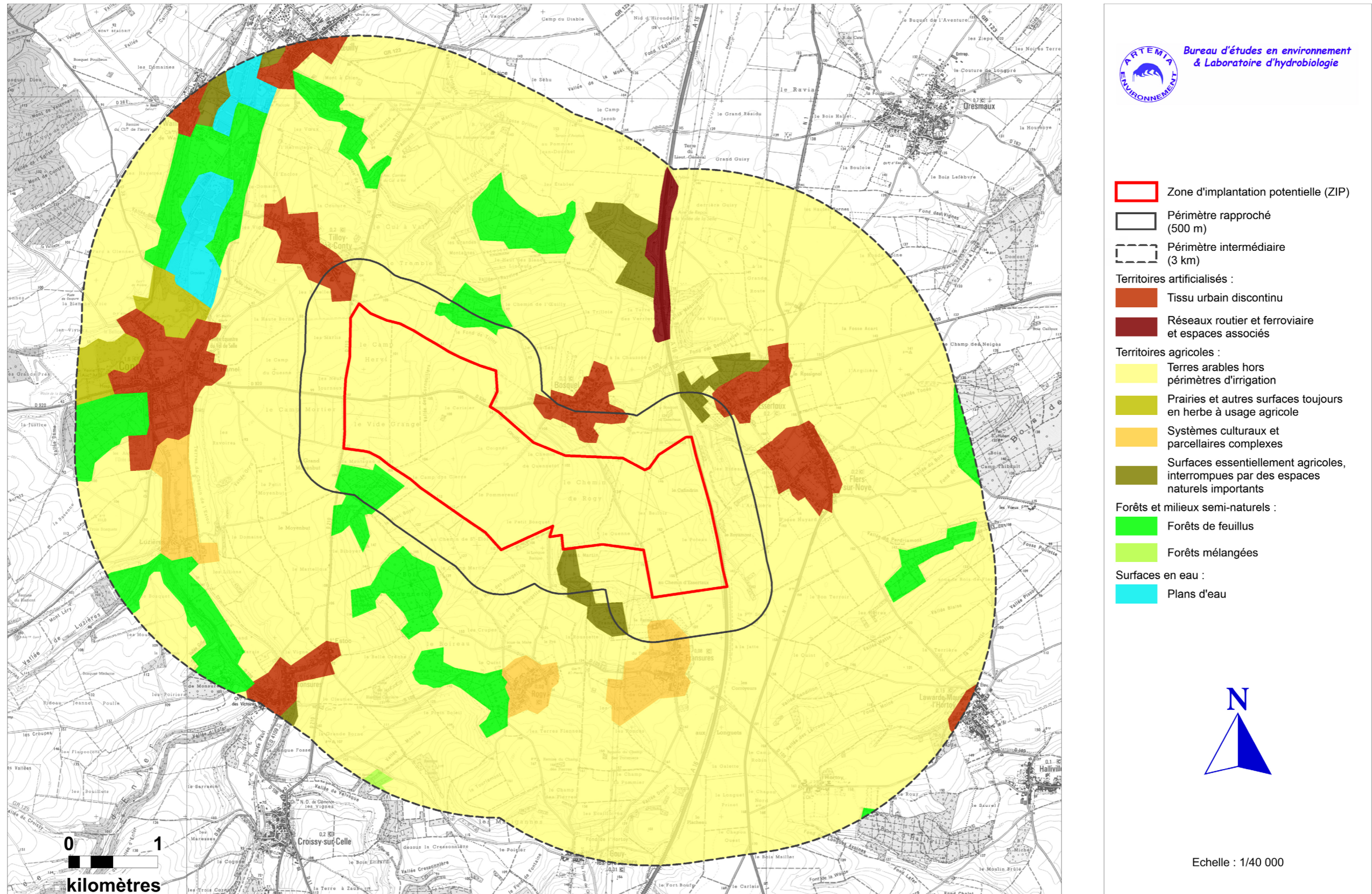
Figure 10 : Topographie du secteur d'étude



1.2.2.3 Occupation des sols du secteur d'étude

La base de données géographique CORINE Land Cover (CLC) est un inventaire biophysique de l'occupation des terres. Données de référence, CORINE Land Cover est issue de l'interprétation visuelle d'images satellitaires et est disponible pour les années suivantes : 1990, 2000, 2006 et 2012. La figure ci-dessous met en évidence l'occupation des sols (via CORINE Land Cover 2012) au sein du périmètre intermédiaire (rayon de 3 km autour de la ZIP). Ce périmètre est très important car il apporte une vision plus large du secteur d'étude et permet de voir les différentes interactions possibles à une échelle plus importante que celle du projet.

Figure 11 : L'occupation des sols du périmètre intermédiaire de la ZIP



1.2.3 Synthèse des données générales

La ZIP est localisée au Sud de la région naturelle de l'Amiénois (paysage alternant des grandes cultures qui dominent sur les plateaux et des boisements soulignant le tracé des vallées), à proximité des sous-entités de la Vallée de la Selle et de l'ensemble formé par les rivières de Poix, et d'Évoissons.

Le secteur d'étude, et plus localement la zone destinée à l'implantation du parc éolien sont dominés par de grandes cultures au niveau des plateaux ; on observe néanmoins une nette diversification au niveau des vallées sèches ou humides qui bordent le site (présence de nombreux boisements et pâtures en proportion non négligeable).

En ce qui concerne les zones remarquables et/ou protégées présentes dans le secteur, il convient de noter l'absence de zone remarquable et/ou protégée au niveau de la zone d'implantation potentielle. Les enjeux écologiques apparaissent au sein du périmètre intermédiaire avec la présence de la Vallée de la Serre et de plusieurs ZNIEFF (qui constituent également des continuités écologiques et des réservoirs de biodiversité) et s'intensifient au sein du périmètre éloigné (rayon allant jusqu'à 20 km) compte tenu de la présence de plusieurs ZNIEFF et surtout de 5 zones Natura 2000. La zone Natura 2000 la plus proche est située à environ 6,6 km (ZSC FR2200362 « Réseau de coteaux et vallée du bassin de la Selle »).

A noter que l'implantation d'un parc éolien est soumise à une évaluation de ses incidences sur les zones Natura 2000 situées à proximité comme l'indique le Décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000. L'évaluation préliminaire des incidences, mentionnée dans la circulaire du 15 avril 2010 stipule que « pour une activité se situant à l'extérieur d'un site Natura 2000, si, par exemple, en raison de la distance importante avec le site Natura 2000 le plus proche, l'absence d'impact est évidente, l'évaluation est achevée ».

Aucun enjeu particulier n'a été mis en évidence au niveau de la ZIP. Les enjeux écologiques les plus proches sont localisés au niveau des ZNIEFF et de la Vallée de la Selle (identifiées composantes de la Trame verte et bleue). A une échelle plus large (rayon de 20 km), les enjeux apparaissent plus élevés, avec notamment la présence de 5 zones Natura et de plusieurs ZNIEFF.

Hormis pour les chiroptères, le projet n'intersecte aucune des aires d'évaluation spécifiques des espèces et/ou habitats justifiant l'intérêt de ces zones Natura 2000. Les risques d'interactions entre le projet apparaissent donc « nuls à faibles » pour la plupart des cortèges. En revanche, pour le cortège des chiroptères, une évaluation des incidences du projet devra être réalisée compte tenu de la présence de plusieurs éléments très favorables (réseaux de cavités...) dans le secteur.

1.3. DONNÉES SPÉCIFIQUES DU SECTEUR D'ÉTUDE

1.3.1 L'avifaune

Ce volet fera la synthèse des éléments suivants :

- La localisation des axes migratoires connus à l'échelle de la Picardie,
- Une synthèse bibliographique des espèces rencontrées lors d'inventaires sur les communes de la ZIP (données DREAL Hauts-de-France et Picardie Nature),
- Une synthèse bibliographique sur la répartition d'espèces « patrimoniales » en Picardie et caractéristiques des milieux présents sur le site.

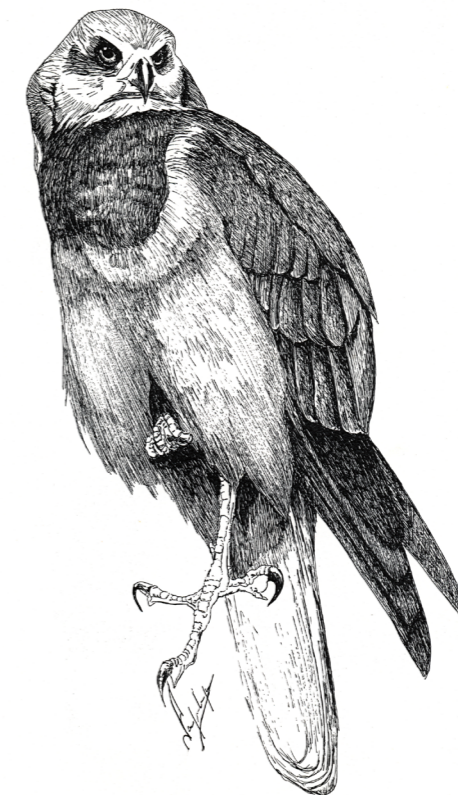


Illustration : Busard des roseaux

1.3.1.1 Localisation des couloirs migratoires référencés

La Picardie est située sur la voie migratoire dite « atlantique » et est, à ce titre, traversée par de très importantes populations d'oiseaux migrateurs qui quittent l'Europe du Nord pour rejoindre leurs quartiers d'hiver du sud de l'Europe ou de l'Afrique.

Les mouvements migratoires qui prennent place à l'automne et au printemps sont globalement orientés selon un axe Nord-Est / Sud-Ouest. Si l'ensemble du territoire picard est concerné, certaines zones, comme le littoral ou les vallées, concentrent les flux (relief, zones humides attractives pour les haltes...).

La carte ci-dessous (extraite du Schéma régional éolien 2020-2050) présente, à dire d'expert et après compilation des informations des membres du comité technique, l'état des connaissances actuelles sur les principales voies de migration connues en Picardie. Elle n'est pas à considérer comme exhaustive, faute d'un protocole adapté et d'un réseau d'observateurs suffisant.

D'après cette carte, il s'avère que le site en projet est exclu mais proche (8 km environ) d'un axe de migration privilégiée à l'échelle de la Picardie.

1.3.1.2 Données communales (Source : Picardie Nature)

Le logiciel libre « Clicnat » est un outil développé par Picardie Nature ; il permet notamment de consulter les informations actualisées au jour le jour sur l'ensemble des communes de Picardie. L'ensemble de ces données est également consultable sur le site de la DREAL Picardie. Ainsi, une recherche de données faunistiques a été réalisée pour les communes de la ZIP : Le Bosquel, Tilloy-lès-Conty et Fransures.

Il convient de noter que cette extraction de données a été réalisée en février 2018 (pour tous les cortèges) et que les mises à jour de données postérieures à cette date ne sont donc pas intégrées dans la présente étude. Les informations données ici représentent l'état actuel des connaissances et ne peuvent être considérées comme exhaustives.

Les espèces patrimoniales, ainsi que les critères justifiant leur patrimonialité figurent en gras dans les tableaux suivants. Il s'agit pour les cortèges faunistiques des espèces rares (niveau rare, très rare, exceptionnel) et/ou menacées (catégorie vulnérable, en danger, en danger critique d'extinction, disparue) et/ou déterminantes de ZNIEFF. Les espèces d'intérêt communautaire, inscrites à l'Annexe I (AI) de la Directive « Oiseaux » (pour l'avifaune) ou à l'Annexe II (AII) de la Directive « Habitats » (pour les autres cortèges faunistiques) apparaissent également en gras dans les tableaux suivants. Il convient de préciser que ces statuts concernent presque exclusivement le statut reproducteur des différentes espèces.

Par ailleurs, à l'échelle de la Picardie, certaines espèces sont considérées comme « sensibles ». Il s'agit d'espèces dont la divulgation de la localisation à l'échelle communale a été jugée comme préjudiciable eu égard à son statut de forte menace, de fort risque d'extinction en Picardie.

Enfin, la sensibilité des espèces aux éoliennes a également été présentée. **Par la suite, les espèces dites « sensibles à l'éolien » (espèces suivi par un «*» dans les tableaux suivants), seront celles dont la sensibilité aux éoliennes est considérée comme « élevée » à « très élevée » (d'après le Guide HDF - 2017).**

□ Synthèse des données communales

Le tableau en page suivante liste l'ensemble des espèces observées sur les communes de la ZIP, leurs différents statuts ainsi que leur sensibilité aux éoliennes (Guide HDF - 2017).

Figure 12 : Localisation des couloirs majeurs de migration de l'avifaune

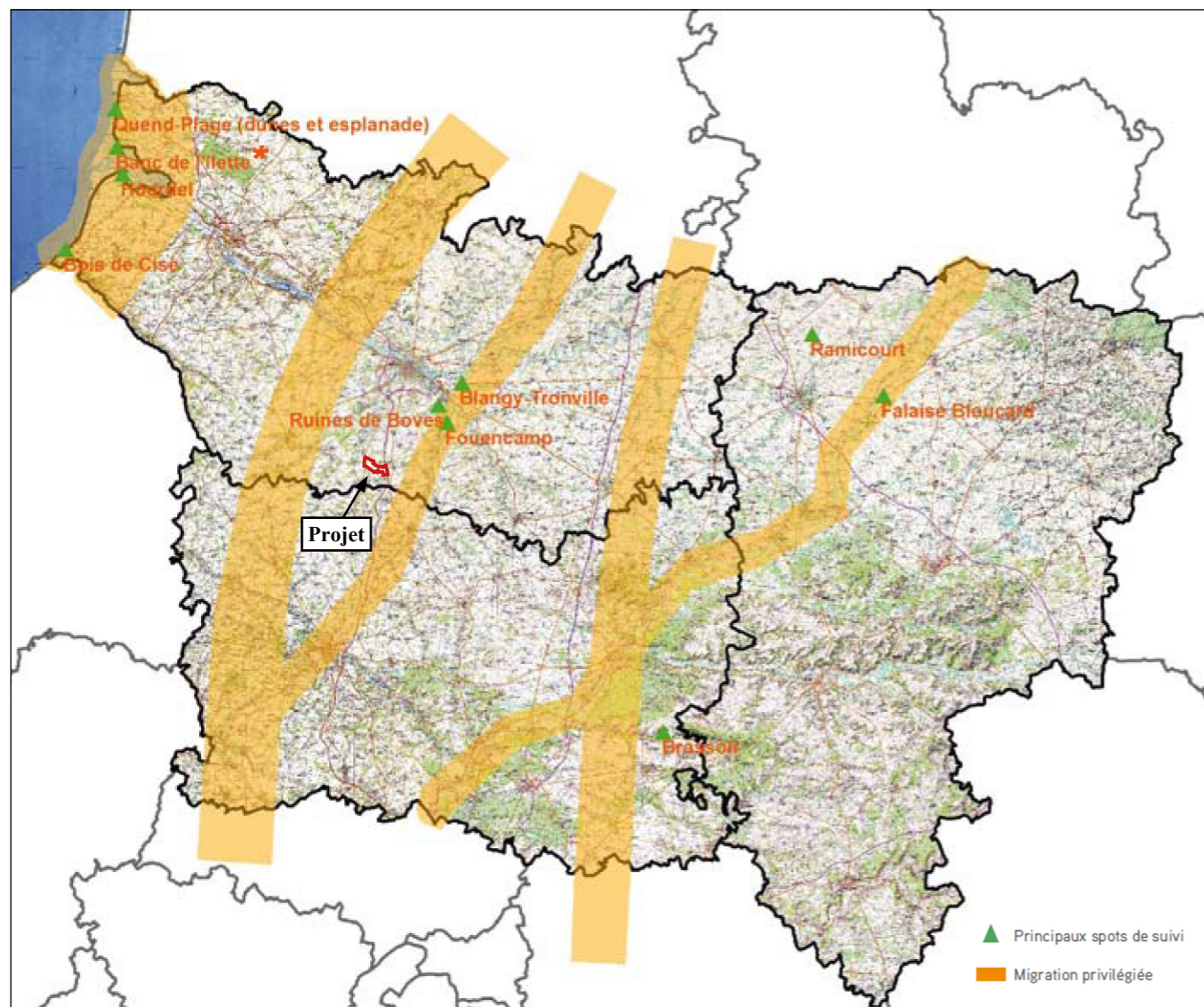


Tableau 4 : Synthèse de l'avifaune présente sur les communes de la ZIP

N°	Espèces		Critères pour l'évaluation de la patrimonialité			Situation réglementaire		Dernières observations (communes de la ZIP)			Sensibilité aux éoliennes (Guide HDF - 2017)			Indice de vulnérabilité aux éoliennes - Picardie -	
	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace Picardie	Rareté Picardie	Déterminante ZNIEFF	79/409/CEE (Directive Oiseaux)	Espèce protégée France	Le Bosquel	Tilloy-lès-Conty	Fransures	Collisions				Perte d'habitats
											Reproduction	Migrations	Hivernage		
1	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LC	TC			Oui	2007 à 2017	2014	2012	Faible				
2	Alouette des champs *	<i>Alauda arvensis</i>	LC	TC		AII		1998 à 2017	2013 à 2014	2012	Élevée			X	
3	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	NT		Oui	AII & AIII			2014		Moyenne			X	
4	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	LC	PC			Oui		2007 à 2016		Faible				
5	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba alba</i>	LC	TC			Oui		2013 à 2016	2012	Moyenne			-	
6	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>					Oui	1998 à 2010	2013		Faible				
7	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	NA	E		AII			2013		Faible				
8	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	NT	AC	Oui	AI	Oui	2009 à 2013			Moyenne	-	-	2,5	
9	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	LC	C			Oui		2014	2012	Faible				
10	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	LC	TC			Oui	2010 à 2016	2014	2012	Moyenne			X	
11	Bruant proyer *	<i>Emberiza calandra</i>	LC	C			Oui	1998 à 2015	2013	2012	Élevée			X	
12	Busard cendré *	<i>Circus pygargus</i>	VU	AR	Oui	AI	Oui	1998 à 2013	2013		Élevée	-	X	3,5	
13	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	VU	AR	Oui	AI	Oui	1997 à 2013	1999		Moyenne			X	
14	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	NT	PC	Oui	AI	Oui	1997 à 2015	1996		Moyenne			X	
15	Buse variable *	<i>Buteo buteo</i>	LC	C			Oui	1995 à 2016	2014	2011 à 2012	Très élevée			-	
16	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	DD	PC		AII		1997 à 2017	1996		Moyenne	-	X	0,5	
17	Canard colvert *	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC	AC	Oui	AII & AIII		2013	2007 à 2015	2012 à 2017	Élevée			-	
18	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	NE		Oui	AII & AIII			2014		Faible				
19	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	LC	TC			Oui	2007 à 2017	2014	2012	Moyenne			-	
20	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	VU	AC	Oui		Oui			2000 à 2012	Faible				
21	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	LC	AC		AII	Oui	2007 à 2011	2012	2012	Moyenne			-	
22	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	LC	TC			Oui	2014	2004 à 2014		Faible				
23	Cochevis huppé *	<i>Galerida cristata</i>	EN	R	Oui		Oui	1998			Élevée			X	
24	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	LC	C		AII		1998 à 2011	2000		Moyenne			-	
25	Corneille noire *	<i>Corvus corone</i>	LC	TC		AII		2012 à 2017	2014	2012	Élevée			-	
26	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	LC	TC			Oui	1998 à 2017		2012	Faible				
27	Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	NA	AC	Oui	AII	Oui		2007 à 2016		Moyenne			-	
28	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	DD	AC			Oui	2007 à 2012	2014 à 2015		Moyenne			-	
29	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	LC	AC			Oui	2015 à 2017	2014		Moyenne			-	
30	Étourneau sansonnet *	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC	TC		AII		2017	2014	2012	Élevée			-	
31	Faisan de Colchide *	<i>Phasianus colchicus</i>	LC	C		AII & AIII		2007 à 2017	2013 à 2014	2012	Élevée			X	
32	Faucon crécerelle *	<i>Falco tinnunculus</i>	LC	C			Oui	1999 à 2017	2014	2012	Très élevée			-	
33	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	NT	AC	Oui		Oui	2013	2013		Moyenne	-	-	2,5	
34	Fauvette à tête noire *	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC	TC			Oui	2010 à 2017	2012	2012	Élevée	-	-	1	
35	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	LC	TC			Oui	2007		2012	Moyenne	-	-	1	
36	Fauvette grisettes	<i>Sylvia communis</i>	LC	TC			Oui	2008 à 2017		2012	Faible				
37	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	LC	AC	Oui	AII & AIII			2005 à 2015		Moyenne			-	
38	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	EN	AR	Oui	AII & AIII			2007 à 2013		Faible				
39	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	LC	C		AII			2004 à 2015	2012 à 2017	Moyenne			-	

N°	Espèces		Critères pour l'évaluation de la patrimonialité			Situation réglementaire		Dernières observations (communes de la ZIP)			Sensibilité aux éoliennes (Guide HDF - 2017)			Indice de vulnérabilité aux éoliennes - Picardie -	
	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace Picardie	Rareté Picardie	Déterminante ZNIEFF	79/409/CEE (Directive Oiseaux)	Espèce protégée France	Le Bosquel	Tilloy-lès-Conty	Fransures	Collisions				Perte d'habitats
											Reproduction	Migrations	Hivernage		
40	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC	C		AII		2007	2014 à 2016	2012	Moyenne			-	0,5
41	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	LC	TC			Oui	2012		2012	Faible				
42	Goéland argenté *	<i>Larus argentatus</i>	LC		Oui	AII	Oui		2007 à 2014		Très élevée			-	2,5
43	Goéland brun *	<i>Larus fuscus</i>	VU	TR		AII	Oui		2016		Élevée			-	3
44	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>			Oui		Oui		2013 à 2015		Moyenne			-	1
45	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	NE		Oui	AI	Oui	2016	2015 à 2016		Faible				
46	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	NT	AC	Oui		Oui		1997 à 2015		Faible				
47	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	LC	AC	Oui		Oui		1996 à 2015		Faible				
48	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	LC	C			Oui	2007		2012	Faible				
49	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	LC	C		AII		2012 à 2017	2013	2012	Moyenne			-	0,5
50	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	EN	AR	Oui	AII		2012 à 2015	2013	2012	Moyenne			-	0,5
51	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	NE			AII			2013	2012	Faible				
52	Grive musicienne *	<i>Turdus philomelos</i>	LC	TC		AII		2010 à 2012	2012 à 2014	2012	Élevée			-	0,5
53	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	LC	AC			Oui			2012	Faible				
54	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LC	PC	Oui		Oui		2007 à 2013	2012	Moyenne			-	2
55	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	DD	AC			Oui	2010 à 2015			Moyenne			-	1
56	Hirondelle de fenêtre *	<i>Delichon urbica</i>	LC	TC			Oui	2007 à 2013		2012	Élevée	-	-	-	1
57	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	LC	TC			Oui	2005 à 2017		2012	Moyenne	-	-	-	1
58	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	LC	TC			Oui	2012 à 2015	2013		Moyenne	-	-	-	1
59	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	LC	TC			Oui	2012 à 2017		2012	Moyenne			-	1
60	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	LC	AC			Oui	2008	2013		Faible				
61	Martinet noir *	<i>Apus apus</i>	LC	TC			Oui	1998 à 2017	2016		Élevée	-	-	-	1,5
62	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	LC	AC	Oui	AI	Oui		2007 à 2012		Faible				
63	Merle noir *	<i>Turdus merula</i>	LC	TC		AII		2007 à 2017	2012 à 2014	2012 à 2014	Élevée			-	0,5
64	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LC	TC			Oui	2012	2014 à 2016	2012	Faible				
65	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	LC	TC			Oui	2007	2014	2012	Moyenne			-	1
66	Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>	LC	AC			Oui		2014		Faible				
67	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC	TC			Oui	2007 à 2017	2014	2012	Moyenne			-	1
68	Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	LC	AC			Oui	2012	2014	2012	Faible				
69	Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	LC	C			Oui		2014		Faible				
70	Moineau domestique *	<i>Passer domesticus</i>	LC	TC			Oui	2007 à 2017		2012	Élevée			-	1
71	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	LC	AC		AII	Oui		2007 à 2013		Moyenne			-	2
72	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	VU	PC	Oui	AI	Oui	1997 à 2017			Moyenne	-	X	3	
73	Perdrix grise *	<i>Perdix perdix</i>	LC	TC		AII & AIII		2000 à 2013	2011 à 2014	2012	Élevée			X	0,5
74	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LC	TC			Oui	2007	2012 à 2014	2012	Faible				
75	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	LC	AC			Oui		2013		Faible				
76	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	NT		Oui	AI	Oui	2013			Faible				
77	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LC	C			Oui	2007	2012 à 2016	2012	Faible				
78	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	LC	C		AII		2007 à 2012	2013 à 2014	2012	Moyenne			-	0,5
79	Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	NA			AII		2017	2014		Moyenne			-	0,5
80	Pigeon ramier *	<i>Columba palumbus</i>	LC	TC		AII & AIII		2012 à 2017	2012 à 2014	2012	Élevée				0,5

N°	Espèces		Critères pour l'évaluation de la patrimonialité			Situation réglementaire		Dernières observations (communes de la ZIP)			Sensibilité aux éoliennes (Guide HDF - 2017)			Indice de vulnérabilité aux éoliennes - Picardie -		
	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace Picardie	Rareté Picardie	Déterminante ZNIEFF	79/409/CEE (Directive Oiseaux)	Espèce protégée France	Le Bosquel	Tilloy-lès-Conty	Fransures	Collisions				Perte d'habitats	
											Reproduction	Migrations	Hivernage			
81	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC	TC			Oui	2013 à 2017	2013 à 2014	2012	Moyenne			-	1	
82	Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	NE				Oui		2012 à 2013		Faible					
83	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LC	C			Oui	2012		2012	Faible					
84	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	LC	C			Oui	2012 à 2016		2012	Moyenne			-	1	
85	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	NE		Oui	AI, AII & AIII		1999 à 2014	2001 à 2017		-	Moyenne	-	X	0,5	
86	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LC	TC			Oui	2010	2012 à 2014	2012	Moyenne			-	1	
87	Roitelet huppé *	<i>Regulus regulus</i>	LC				Oui	2012	2014 à 2016	2012	Élevée			-	1	
88	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	LC	TC			Oui	2013			Faible					
89	Rougegorge familier *	<i>Erithacus rubecula</i>	LC	TC			Oui	2012	2014	2012	Élevée			-	1	
90	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC	TC			Oui	2007 à 2017	2014	2012	Moyenne			-	1	
91	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	EN	R	Oui	AII & AIII			2013		Moyenne	-	-	-	0,5	
92	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	LC	C			Oui	2014			Moyenne			-	1	
93	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	LC	C			Oui	2007 à 2012	2014	2012	Faible					
94	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	NT	C			Oui	1998 à 2017			Faible					
95	Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	NE				Oui		2013		Faible					
96	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	LC	TC		AII		1998 à 2017			Moyenne	-	-	-	0,5	
97	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC	TC		AII		2007 à 2017	2014	2012	Moyenne			-	0,5	
98	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	CR	TR	Oui		Oui	1997 à 2012			Moyenne	-	-	-	2,5	
99	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LC	TC			Oui	2007	2013 à 2014	2012	Faible					
100	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	VU	PC	Oui	AII		1999 à 2014	1999 à 2014	1996	Moyenne	-	X	-	0,5	
101	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	LC	TC			Oui		2014	2012	Moyenne			-	1	
								Nombre d'espèces patrimoniales et/ou d'intérêt communautaire :		14 + 1 sensible	22	5	TOTAL : 28 espèces et 1 espèce dite « sensible » pour la Picardie			
								Nombre d'espèces « sensibles à l'éolien » :		20	19	17	TOTAL : 22 espèces dites « sensibles à l'éolien »			

Légende : **Espèces en gras :** Espèces patrimoniales (ainsi que les critères justifiant leur patrimonialité) et/ou espèces d'intérêt communautaire, inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » / **Espèces suivi d'un «*» :** Espèces dont la sensibilité aux éoliennes est considérée comme « élevée » à « très élevée » d'après le Guide HDF (2017) et que nous considérons comme « sensibles à l'éolien » dans la présente étude / **Menace Picardie :** RE : éteint au niveau régional, CR : En danger critique d'extinction, EN : En danger, VU : Vulnérable, NT : Quasi-menacée, LC : Préoccupation mineure, DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué / **Rareté Picardie :** E : Exceptionnelle, TR : Très rare, R : Rare, AR : Assez rare, PC : Peu commun, AC : Assez commun, C : Commun, TC : Très commun / **AI, AII et AIII :** Annexe I, II et III / **Convention de Washington / CITES⁽¹⁾ :** Application de la Convention CITES (Convention de Washington) au sein de l'Union européenne.

Au total, 101 espèces d'oiseaux ont pu être répertoriées sur les communes de la ZIP. Parmi ces espèces figurent :

- 28 espèces « patrimoniales » pour la Picardie, dont 9 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » et sont donc reconnues d'intérêt communautaire. À ces espèces s'ajoute également 1 espèce dite « sensible » pour la Picardie (observée sur la commune du Bosquel) ;
- 22 espèces dites « sensibles à l'éolien ».